



PSYCHOLOGUE du travail



Loïc SANCHEZ

Pôle santé au travail

Dans le cadre de son offre globale de missions en santé et sécurité au travail, le centre de gestion propose aux collectivités affiliées une mission d'accompagnement individuel d'agents en souffrance au travail.

Entretiens de soutien pour agent en situation de souffrance au travail :

Difficultés dans le travail, stress, mal être, violence, addictions, événements psycho traumatiques, conflits interpersonnels, conflits de valeur.

Le psychologue du travail peut être amené à travailler en collaboration avec les différents acteurs du Pôle Santé au Travail pour mener à bien ses missions (médecin du travail, infirmière en santé au travail, service d'accompagnement au reclassement, travailleuse sociale...)

Modalités de contact et d'intervention :

Sur rendez-vous, le
vendredi matin
dans les locaux du CDG 15



Téléphone

04 71 63 89 37

Adresse

Village entreprises
CDG15
14 avenue du Garric
15000 Aurillac